BORMES LES MIMOSAS

le Mag

N°12 / FÉVRIER 2018

INTERVIEW DE FRANÇOIS ARIZZI, MIMOSALIA AVEC PIERRE RABHI, ILS FONT VIVRE BORMES, DES SERVICES À VOTRE SERVICE ...

VILLE CONNECTÉE

VILLE DE BORMES LES MIMOSAS

www.ville-bormes.fr

Incendies

DES TRAVAUX EN COURS

Alors que les conclusions de l'étude réalisée par l'ONF seront présentées aux élus très prochainement et que la nature reprend peu à peu ses droits dans les zones touchées par l'incendie du mois de juillet dernier, un travail d'abattage réalisé par l'ASL la Suberaie varoise s'effectue sur des parcelles du conservatoire du littoral et des parcelles privées, à la Tripe notamment.

**Scolyte : insecte qui parasite de nombreux arbres. En se nourrissant du bois tendre situé juste sous l'écorce, il peut causer des dommages importants.*

"*Lorsque le feuillage est entièrement brûlé, les pins sont définitivement morts*, explique Chloé Monta de la Suberaie Varoise*. *Il est alors important de les couper et de les extraire de la zone pour limiter les attaques de scolytes** – *qui pourraient toucher les arbres proches encore vivants* – *pour limiter les risques de blessures ou dégâts en cas de chute, pour favoriser un retour de la matière organique au sol, pour couvrir le sol nu et apporter une protection contre les fortes pluies, mais aussi, pour améliorer l'esthétique des sites et valoriser le potentiel énergétique du bois brûlé*".
Une action essentielle, comme le confirme l'ONF : "*Même si les engins de débardage créent un tassement de sol, leur impact limité n'est pas comparable à l'importance de retirer ces arbres morts avant l'été. Il faut laisser la place à la régénération qui, dans ces secteurs, sera naturelle. Les retirer, c'est aussi éviter l'embroussaillement massif et inaccessible d'une végétation encore plus sensible au feu qu'avant. De plus, le fait de laisser quelques arbres sur pied va favoriser le retour des insectes xylophages qui vont remettre en route le cycle écologique de la forêt. Les oiseaux pourront ainsi revenir et recommencer leur rôle de disséminateurs naturels de graines.*" Des actions similaires sont actuellement menées, actuellement, par le conservatoire du littoral sur le secteur du Cap Lardier et du Cap Taillat également très sinistrés, l'été dernier, lors de l'incendie de la Croix-Valmer.Les propriétaires forestiers peuvent contacter l'ASL de la Suberaie Varoise pour toute question.
** Suberaie Varoise : http://www.suberaievaroise.com/*
Tél : 04 94 73 57 92 - aslsuberaievaroise83@gmail.com

***Scolyte : insecte qui parasite de nombreux arbres. En se nourrissant du bois tendre situé juste sous l'écorce, il peut causer des dommages importants.*

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur

www.ville-bormes.fr
&
facebook : bormes les mimosas officiel
&
l'application Bormes les Mimosas

Bormes les Mimosas le Mag

Publication municipale
Directeur de la publication : François Arizzi
Dépôt légal : en cours
Impression Zimmermann
Papier normes écologiques et encres végétales
Conception et réalisation : service communication
Rédaction : cabinet du maire et service communication
mairie de Bormes - 04 94 05 34 50, 1 place St-François
Photos Mag : Morgane Auffret, Carole Amaro, service communication

SOMMAIRE

Cérémonie des vœux du maire	p3 à 7
Mimosalia	p8 et 9
Noël pour tous	p10
Miss Bormes	p11
Une commune qui évolue	p12
Une jeunesse engagée	p13
Un pôle prévention, santé et sécurité	p14 et 15
Ils font vivre Bormes	p16 et 17
Paroles d'élus et corso	p18
Carnet de l'état civil	p19

Cérémonie des vœux du conseil municipal

UNE SOIRÉE DE PARTAGE

Monsieur le maire, jeudi 11 janvier, ce sont quelque 1000 personnes qui sont venues assister à la cérémonie des vœux du conseil municipal. Quel message retenez-vous de cette participation record ?
François Arizzi : Tout d'abord, je ne vais pas bouder ma très grande satisfaction de voir toutes ces Borméennes et tous ces Borméens me faire le plaisir et l'honneur de participer à cette cérémonie. Je pense que c'est en partie dû au fait que, chaque fois, nous essayons d'apporter des petits plus, des surprises. Je constate, non sans fierté, que les communes de notre intercommunalité et au-delà, prennent souvent la cérémonie des vœux de Bormes comme la référence à atteindre.
J'ai aussi la faiblesse de penser que c'est la reconnaissance de la politique mise en œuvre pour Bormes, sur le plan des réalisations, de l'écoute, du partage et du bien vivre ensemble qui caractérisent notre mandat.
Je tiens à m'excuser de l'attente, parfois un peu longue à la porte du gymnase, mais avec Violaine, mon épouse, nous tenons à accueillir personnellement toutes celles et tous ceux qui nous font l'amitié d'être présents.
L'an prochain, nous ouvrirons les portes un peu plus tôt.

Pour la première fois vous avez présenté vos vœux en vidéo le 1er janvier sur votre page facebook et pour la seconde année, la cérémonie a été diffusée en direct sur la page officielle de la ville. Est-ce important pour vous d'utiliser ces supports modernes pour toucher vos administrés et, plus largement, tous les amoureux de Bormes les Mimosas ?
J'ai choisi de réaliser une petite vidéo mise en ligne dès début janvier pour souhaiter mes vœux au plus grand nombre.
C'est la volonté, tout d'abord, d'utiliser les nouveaux moyens de communication, mais aussi de rester dans la dynamique "Bormes ville connectée", enfin et surtout, d'être en contact plus direct avec la population, ce que ne permet pas une simple carte de vœux.
Nous avons effectivement voulu renouveler l'expérience de diffuser cette cérémonie en live sur la page facebook de la ville. Plusieurs centaines de connexions ont été enregistrées, c'est une autre source de satisfaction pour moi. Nous avions voulu l'an dernier associer à ces vœux les Borméens ne pouvant être là, mais aussi tous les propriétaires de résidences secondaires, eux aussi contribuables de notre commune et plus généralement tous les amis de Bormes. Je les remercie d'avoir répondu à notre appel, le live sera reconduit l'an prochain avec quelques améliorations, notamment au moment de la prise d'antenne.

Retrouvez l'intégralité du discours du maire François Arizzi sur le www.ville-bormes.fr

De nombreuses personnalités étaient présentes à la cérémonie, est-ce pour vous le signe d'un département, d'une intercommunalité et d'une commune particulièrement investis ?

La présence, de plus en plus nombreuses, de personnalités du monde politique, des représentants de nombreux corps constitués et d'institutions, mais aussi du monde de l'éducation, des entreprises, … c'est la reconnaissance de la place occupée par Bormes dans l'intercommunalité, le département, la région, mais aussi le pays, puisque, ne l'oublions pas, nous possédons sur notre territoire une des résidences des Présidents de la République Française. Cette année, de nombreux représentants de diverses administrations sont aussi venus rendre hommage à la façon dont nous avons géré la situation de crise due aux incendies de juillet dernier.
J'ai aussi été particulièrement touché par la présence de fortes délégations de la protection civile et de la SNSM, venus pour remercier les élus de Bormes de l'excellence des relations que nous entretenons avec eux.

Vous avez tenu, en début de séance, à avoir à vos côtés les élus du conseil municipal des jeunes. Pourquoi cette symbolique ?

Avec mon équipe, nous avons voulu placer ce mandat sous le signe du partage, de la gouvernance ouverte, du dialogue et de la participation. Une de nos premières décisions a été de créer le conseil municipal des jeunes suivi, quelques temps plus tard, par le conseil des sages.
Ces deux assemblées fonctionnent parfaitement. Elles sont sources d'idées, de projets, et comme je l'ai dit lors de mes vœux, pétillent d'intelligence.
Au-delà de cela, je tiens à avoir auprès de moi ces jeunes Borméens, car ils représentent l'avenir, ils s'intéressent à la façon dont fonctionnent notre démocratie et nos institutions, ils ont un sens accru du service au public, ils nous aident à cultiver la mémoire de nos grands anciens lors des cérémonies patriotiques, en un mot, ce sont des modèles pour les jeunes générations. Il est donc important de les mettre à l'honneur.

Vous êtes bien évidemment revenu sur le terrible incendie qui a touché la commune en juillet dernier. Plus de six mois après cet évènement difficile quel message avez-vous souhaité transmettre aux Borméens ?

J'ai souhaité transmettre plusieurs messages.
Tout d'abord, j'ai rappelé à quel point nous avions été félicités jusqu'au plus haut niveau de l'État pour la qualité de notre gestion de la crise. Nous sommes prêts à réagir promptement et efficacement si d'aventure de nouvelles catastrophes nous frappaient.

Puis, j'ai souhaité parler de la prévention en matière d'incendies mais aussi d'inondations. J'ai mis en avant l'obligation de débroussaillement, que nous contrôlons de manière très vigilante. C'est la seule façon de protéger efficacement les biens et surtout les personnes. Nous ne pourrons jamais éviter qu'une partie de la forêt brûle par fort mistral, notamment lorsque le feu se déclare (ou est allumé) à la tombée du jour. Par contre, nous pouvons minimiser, le plus possible, les drames humains.
J'ai aussi parlé de l'après, de la célérité avec laquelle nous avons provoqué des réunions, des études et des travaux de première urgence.
Nous avons aussi décidé de revoir notre PLU.
Avec mes collègues maires, nous avons aussi fait des propositions aux représentants de l'État en termes de fiscalité et de moyens aériens.
Enfin, j'ai surtout voulu remercier l'ensemble des acteurs de ces évènements et mettre l'accent sur ma fierté d'être le maire d'une commune où la solidarité n'est pas un vain mot, où l'ensemble de la population s'est mobilisée comme jamais et a, une fois de plus, prouvé qu'elle savait faire face aux évènements dramatiques avec courage et détermination.
J'ai voulu conclure sur une note d'optimisme, en indiquant qu'aucun des lieux touristiques de la commune n'avait été touché et que la nature reprendrait vite ses droits.

Ce regard tourné vers l'avenir, vous l'avez longuement évoqué notamment au travers des nombreux travaux réalisés par la commune. Pouvez-vous nous en donner les grandes lignes ?

Je l'ai dit lors de mes vœux, 2017 et 2018 sont les deux années charnières du mandat. Les grands projets du mandat seront réalisés ou, à minima, lancés au cours de ces deux années.
Malgré les baisses de dotations, les efforts de gestion consentis par la commune ont permis de consacrer en 2017 plus de quatre millions d'euros aux projets d'investissement.
Je n'ai jamais caché que faire de Bormes une ville connectée était une de mes priorités. Qui pourrait aujourd'hui se passer d'un débit internet suffisant ? Nous avons inauguré les points de raccordement du Pin et du village le 8 décembre dernier. Ces installations sont les premières du Var réalisées sur fonds publics. Dans les foyers, la différence se fait sentir et la forte montée en débit apporte un nouveau confort dans la vie quotidienne des abonnés. En septembre 2018, la Favière, le

Gaou Bénat et le train des pignes devraient connaître à leur tour cet accès au haut débit.
La maison funéraire est en cours de réalisation et devrait être prête en avril prochain.
Les jardins familiaux ont vu le jour. Ils vivent bien et répondent parfaitement à notre attente. Ils sont devenus un véritable lieu de vie, d'échanges et de rencontres pour 70 familles borméennes. Le succès est au rendez-vous, le concept est tel que nous l'imaginions à l'image du "Bien vivre ensemble " que nous voulons développer.
La première tranche de "souffle d'Art" a, elle aussi, été inaugurée à la Favière. Ce projet, mélangeant parcours de santé et œuvres d'art, reliera à terme le village.
La pelouse synthétique était âgée de 14 ans. Elle devenait dangereuse et a été changée. L'utilisation de toutes nos installations sportives témoigne de la vitalité et du dynamisme de notre tissu associatif. La magnifique soirée des "Lumières du Sport", en hommage à notre regretté ami et champion Pierre Quinon, en a été le reflet.
La partie gravitaire du **tout à l'égout** nous reliant à la Verrerie est terminée.
Des travaux d'embellissement et de mise aux normes ont été effectués à **l'hôtel de ville** avec la création d'un ascenseur pour Personnes à Mobilité Réduite, la réalisation de la nouvelle salle du conseil et la réhabilitation de la salle des mariages. Ces travaux, sur les bâtiments communaux, sont complétés par un plan de rénovation du patrimoine historique commencé par l'association d'insertion Tremplin, avec un premier chantier à la **chapelle notre Dame de Constance**.

Nous avons diligenté de nombreux travaux de voiries, d'éclairage et d'infrastructures dans tous les quartiers de la commune.
Enfin, concernant les inondations, en 2015, Marc Giraud, président du conseil départemental nous promettait l'élargissement du **pont du Batailler**. Le 7 avril 2017, nous avons inauguré cet ouvrage important dans la prévention des inondations sur notre bassin de vie.

En terme de projets, quelles sont les réalisations que vos administrés découvriront en 2018 ?

En avril, nous allons inaugurer notre premier projet intercommunal, la maison funéraire. À la demande du Lavandou, nous allons étudier la faisabilité d'un nouveau bâtiment pour les pensionnaires du syndicat intercommunal de danse et de musique.
Le projet "souffle d'art" verra le lancement de sa 2ème tranche.
Le haut débit va poursuivre sa route à la Favière et au Gaou Bénat.
Les 32 lots en accession à la propriété du Clos Charlot vont être attribués au terme d'une procédure menée en toute transparence, avec tirage au sort par huissier au vu du grand nombre de dossiers déposés. Les permis étant purgés des recours, les travaux ont commencé pour une livraison mi 2019, avec 45 logements sociaux.
Nous allons poursuivre le plan de réhabilitation de notre musée.
Le programme de rénovation et de valorisation de notre patrimoine historique et emblématique via l'association Tremplin va continuer.
Nous venons d'installer trois bornes de recharges électriques pour les véhicules (au village, au Pin et à la Favière), qui sont opérationnelles.
Bormes c'est aussi une jeunesse qui bouge et que l'on accompagne. En plus du CMJ, ce sont des voyages pour nos ados, de très beaux projets scolaires, sans oublier notre centre de loisirs dont la qualité des activités proposées n'a d'égal que le succès qu'il rencontre.
Nous avons créé le Pass engagement citoyen. Des jeunes Borméens travaillent pendant 70 heures pour la commune avec, à la clé, 500 euros que nous verserons à un prestataire de leur choix afin de les aider à financer par exemple, leur permis de conduire ou leur BAFA.

Le multi-accueil pour nos enfants a vu son taux d'occupation largement accru, atteignant les objectifs fixés, avec pour conséquence, l'augmentation des subventions perçues de la part de la CAF, mais surtout des mamans et des papas heureux d'avoir des places pour leurs chérubins.
Bormes ce sont aussi des aînés chouchoutés. Des bals, les voyages des "petites parenthèses" ou encore les activités comme le vélorail ou l'aquagym proposées par le tout nouveau "Bormes atout forme". Sans oublier les 850 colis de Noël ditribués à nos aînés ou le repas dansant ayant réuni 400 convives.

> “
>
> Il n'y a pas eu d'augmentation des taux d'imposition communaux en 2014, 2015, 2016 et 2017. Il n'y en aura pas non plus en 2018 !
>
> — **François Arizzi,**
> Maire de Bormes les Mimosas

Vous avez souhaité être transparent quant à un dossier qui vous tient à cœur, celui de l'Espace jeunesse, culture et emploi. Pouvez-vous nous préciser où en est cet engagement de campagne ?
Pour mémoire, notre engagement était de réaliser un lieu pour les ados.
Nous avons choisi l'emplacement de l'ancienne "Maison de Bormes" à l'entrée Ouest du quartier du Pin. Compte tenu de l'intérêt stratégique de ce terrain, le projet a évolué vers un "Espace Jeunesse, Emploi et Culture". Plusieurs propositions nous ont été faites. L'une d'entre elles a particulièrement retenu notre attention pour son esthétique et son adaptation à la forme du terrain. Un budget a été estimé par le cabinet de maîtrise d'œuvre et il a été présenté à la population en 2017.
Nous avons ouvert il y a peu de temps les appels d'offres pour sa réalisation.
Je vous avais promis la transparence sur tous les sujets, je ne vous cacherai donc pas que nous avons été très surpris, mais pas dans le bon sens.
Le montant des devis est de 35 à 40 % supérieur aux estimations de notre cabinet de maîtrise d'œuvre.
Au vu des sommes déjà importantes du départ, cela représente un très gros surcoût.
Nous sommes en phase de négociations, de révision du projet. Nous recherchons des solutions afin de garder l'esthétique et la fonctionnalité de l'ensemble, tout en minimisant les coûts.
Si tel n'était pas le cas, nous vous proposerions un projet moins onéreux.

Vous avez également évoqué le PAE (programme d'aménagement d'ensemble) de la gare et du Pin, pourriez-vous expliquer aux Borméens ses tenants et ses aboutissants.
Le Programme d'Aménagement d'Ensemble, le PAE de la gare au Pin de Bormes est en cours de réalisation.
Plusieurs projets commencent à sortir de terre. La plupart des permis, signés en 2012, sont aujourd'hui purgés des recours.
Certains regretteront la densification urbaine de ce quartier, d'autres seront satisfaits de la revitalisation et de la dynamisation que ces logements vont apporter à Bormes.
Je me dois aussi de rappeler que ces opérations privées, dont nous avons héritées, utilisent une forme juridique, le PAE, qui peut présenter d'énormes contraintes pour la collectivité, notamment lorsque la crise est passée par là.
En effet, la commune a pour obligation de réaliser les infrastructures, voiries, réseaux et, en parallèle récupère les sommes investies lors de la construction des logements.
Nous allons donc devoir débourser plusieurs millions d'euros et, en face, nous nous devrons d'équilibrer les opérations.
Alors, il ne s'agit pas de jeter la pierre à quiconque, ces montages financiers étaient fréquents il y a 10 ans lorsque tout allait bien et que l'immobilier était au plus haut. Ce n'est plus le cas.
Cela l'est d'autant moins que les programmes immobiliers sur notre bassin de vie se sont multipliés et que de très nombreux appartements vont arriver sur le marché en même temps. Nous restons vigilants face à cette situation !

Et concernant le PLU (plan local d'urbanisme) qui devait être voté à l'automne ?
Comme vous le savez, après les incendies de cet été, le nouveau PLU qui devait être voté à l'automne, a été retiré.
Des aménagements mineurs, mais indispensables, par rapport au projet initial seront apportés.
Ils concerneront principalement des demandes de déclassement de zones boisées vers des zones agricoles dans le cadre de la lutte contre les incendies, afin de permettre la protection des biens et des personnes.
La protection du village et des quartiers alentours ne sera pas oubliée.

Toute la procédure du PLU doit, par contre, être recommencée et nous fera reculer son approbation de 8 à 10 mois.
Les travaux pour la prévention des inondations ont aussi continué. À ce sujet, je suis heureux de vous annoncer que notre PAPI intercommunal - entendez par là : Programme d'Action de Prévention des Inondations - a été accepté le 14 décembre dernier pour les bassins versants des communes de la Londe, Bormes et le Lavandou.
Après avoir reçu un avis favorable du comité d'agrément à l'agence de l'eau à Lyon, en octobre dernier, François de Canson a pu présenter le dossier de la communauté de communes devant la commission inondation au Ministère de l'Ecologie, à Paris. Le PAPI est aujourd'hui labellisé.
Cette étape décisive est l'aboutissement d'un travail intense depuis trois ans et nous permettra d'obtenir plus de 70% de subventions sur les 26 millions d'euros de travaux prévus sur 6 ans pour les villes de Bormes, du Lavandou et de la Londe.
C'est une excellente nouvelle pour nos communes engagées, plus que jamais, à lutter contre les inondations !

Parlons à présent "bien vivre ensemble". Cette notion semble au cœur de vos préoccupations de premier magistrat ?
Effectivement, si nous ne ménageons pas nos efforts pour vous proposer des projets innovants et structurants, tout en gérant efficacement notre commune, au bout de presque 4 ans de mandat, ce dont nous sommes le plus fier, c'est d'être à vos côtés, à votre écoute au quotidien. Notre plus grande réussite est de vous aider à résoudre les petits problèmes de la vie courante, d'avoir réussi à recréer un climat de confiance réciproque et d'échange en multipliant les réunions et les moments passés avec vous.
Nous avons œuvré pour nos enfants, notre jeunesse et nos aînés, je n'y reviens pas. Nous avons choisi d'aider les familles, tant pour leurs démarches administratives, via le portail famille de notre site internet ou les horaires d'ouvertures élargis de la mairie, que pour les aider au quotidien avec un service social renforcé ou encore en permettant l'accession à la propriété des jeunes actifs.
Notre police municipale sera encore plus présente à vos côtés en assurant une sécurité renforcée de nos évènements, une présence toujours rassurante du côté des écoles et des services comme "tranquillité vacances" avec une surveillance régulière de votre habitation pendant vos congés. Je souhaite poursuivre notre action afin qu'elle devienne une **véritable police de proximité**.
Nous avons voulu accentuer le lien social, le lien intergénérationnel, favoriser le monde associatif si porteur de sens et de valeurs, mettre l'accent sur les rencontres, les rendez-vous, … en un mot, ne pas oublier la raison primordiale de notre présence à vos côtés, à savoir être à votre service.

Bien vivre ensemble, c'est aussi partager des moments forts. Pouvez-vous nous parler des grands évènements qui jalonneront 2018 ?
2018 sera aussi une année forte en évènements et animations de toutes sortes.
Cet été nous avons eu le plaisir d'accueillir la tournée Var Matin avec Chimène Badi en vedette qui a attiré près de 5000 personnes le 17 juillet plage de la Favière.
En 2018, le corso fleuri va fêter sa 80 ème édition et présentera 18 chars plus beaux les uns que les autres.
Et toujours nos grands classiques que sont Mimosalia, avec un invité prestigieux en la personne de Pierre Rabhi, Bormes Médiéval, Sports en Lumière, mais aussi notre 3ème édition du festival de tango Argentin sur quatre jours début juillet, nos traditionnelles soirées humour, ainsi que des concerts et des surprises tout au long de l'année.
Pour l'été 2018, nous préparons une très belle exposition au musée sur le thème du pop'art qui devrait connaître le même succès que l'expo Dali de 2016.
Voici pour les grands rendez-vous auxquels on peut ajouter les programmations des associations de commerçants du village et de la Favière, auxquelles nous apportons subventions et soutien logistique.

Des projets, des rendez-vous forts, des investissements… Monsieur le maire, les Borméens doivent-ils s'attendre à une augmentation des taux d'imposition ?
Malgré une baisse de dotations de 65% sur les quatre dernières années, malgré les restrictions imposées par l'État, malgré les augmentations de nos charges, malgré tous les efforts de sécurité accrue qui nous sont imposés et ont un coût, les efforts de gestion consentis par la commune, la capacité des élus et des agents à faire plus et mieux avec moins, ont permis en 2014, 2015, 2016, et 2017 de ne pas connaître d'augmentation des taux d'imposition communaux.

Il n'y en aura pas non plus en 2018 !

Mimosalia

LE REGARD VERS L'AVENIR

Magnifique succès pour la 21ème édition de Mimosalia sur laquelle a soufflé un vent d'optimisme pour le futur. Placées sous le signe du "cultiver autrement", la projection du film "Demain" et la conférence de Pierre Rabhi auront fait de cet évènement une bien belle graine pour l'avenir !

La conférence de Pierre Rabhi a rassemblé plus de 1000 personnes au gymnase Pierre Quinon. Un témoignage unique, chaleureusement applaudi par le maire, François Arizzi et les élus, pendant lequel chacun a pu réfléchir sur un mode de vie respectueux des hommes et de la terre. Côté jeunesse, carton plein pour la projection du film "Demain" et le débat, proposés par le conseil municipal des jeunes, qui ont accueilli 200 spectateurs. Ces deux soirées exceptionnelles ont été organisées avec la sympathique participation des membres de l'association Colibris.

80 exposants venus proposer leurs plantes de collection et du mobilier de jardin, expositions de peintures, jardin éphémère du service espaces verts, ateliers ludiques et créatifs ont complété le programme de cette édition exceptionnelle pour le plaisir des grands et des petits visiteurs.

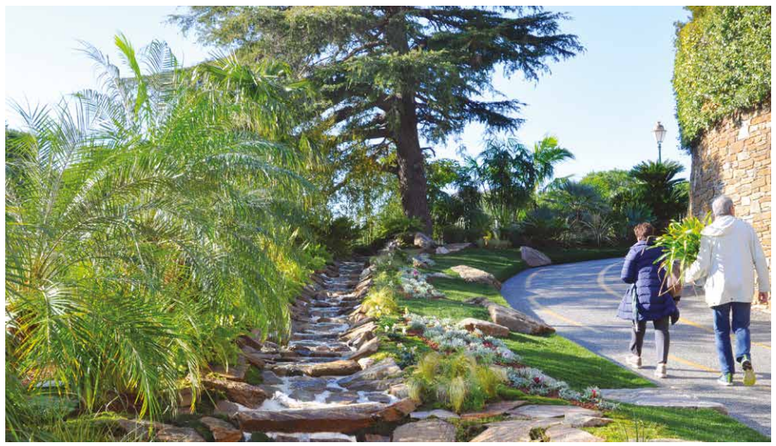

NOËL POUR TOUS

MISS BORMES 2018 EST....

Au terme d'une soirée de gala lumineuse devant un parterre de 400 personnes, Axelle Bricout a été élue Miss Bormes 2018 aux côtés de ses deux dauphines Kelly Maes et Margaud Aparicio. Après deux heures de suspens et de chorégraphies mises en scène par Anne Sophie Deprez, la jeune Borméenne de 18 ans s'est vue remettre sa couronne des mains de Julie Ghallab, miss Bormes 2017.
Chaleureusement félicitée par le maire, François Arizzi et Catherine Casellato, adjointe à la culture, Miss Bormes a d'ores et déjà donné rendez-vous au public le dimanche 25 février prochain pour sa première représentation officielle lors du Corso fleuri de Bormes les Mimosas !

> **Je suis très attachée à ma commune et serai présente lors des différents évènements ou manisfestations organisés tout au long de l'année.**
>
> **— Axelle Bricout**
> MISS BORMES 2018

UNE COMMUNE QUI ÉVOLUE

Un hôtel de ville relooké

C'est dans une toute nouvelle salle des mariages, alliant modernité et tradition, que les futurs époux peuvent désormais s'unir. Pose de toile de verre sur les murs, pose d'un sol en lames PVC imitation parquet, réfection de la totalité des peintures, installation de nouveaux rideaux et mobilier entièrement renouvelé, permettent aujourd'hui d'accueillir les mariés et leur famille dans une salle lumineuse et chaleureuse. Cette nouvelle salle est, de plus, accessible aux personnes à mobilité réduite, à l'instar du service population. Afin de faciliter les démarches, le bureau d'accueil a été abaissé et les voies de retournement élargies.

> “
>
> Ces bornes électriques viennent renforcer les services offerts à la population. La ville s'adapte ainsi au développement des véhicules propres.
>
> — **François Arizzi,** Maire

Bormes investit pour la transition énergétique !

La ville s'est équipée de trois bornes électriques permettant la charge de deux véhicules en simultané. La première est située à La Favière, sur le parking des Cabanons, la deuxième se trouve au village et la dernière au parking du quartier du Pin.

Clos Charlot

Alors que le traitement des dossiers est en phase finale (à l'heure où nous imprimons ce mag) et que le tirage au sort des futurs bénéficiaires devrait intervenir prochainement, le programme d'accession sociale à la propriété du Clos Charlot a débuté avec 32 logements (20 appartements du T2 au T4 et 12 villas). Ils seront attribués aux primo-accédants répondant aux critères. De plus, 45 logements locatifs aidés sont aussi en cours de réalisation (30 au Clos Charlot et 15 situés sur le parking de l'ancienne cave coopérative au quartier du Pin).

Des usagers connectés

En décembre dernier, la ville a inauguré les deux premiers PRM (point de raccordement mutualisé) du Var ! Une inauguration importante qui permet à quelque 1 500 foyers de la commune de bénéficier d'un débit entre 10 et 50Mo. Le maire et les représentants de la région et du département ont tenu à souligner l'importance de l'installation : "*119 communes du Var ne sont pas concernées par le déploiement du haut débit par des opérateurs privés. Charge donc, à la puissance publique de permettre l'équité territoriale*, explique Laëtitia Quilici, vice-présidente de PACA THD. *Nous inaugurons aujourd'hui la première installation du département du Var, grâce à François Arizzi, qui avouons-le… nous a mis la pression*".

Motivation

UNE JEUNESSE ENGAGÉE

Partie intégrante de notre commune, la jeunesse Borméenne s'engage en responsabilité pour l'avenir. De manière collective avec le CMJ, ou individuelle dans le cadre du Pass'citoyen et des contrats d'insertion Tremplin, les ados agissent sur ce qui les entoure et développent leur citoyenneté avec l'aide de la ville. La jeunesse est bien le futur de notre cité !

Magnifique succès pour la 21ème édition de Mimosalia sur laquelle a soufflé un vent d'optimisme pour le futur. Placées sous le signe du "cultiver autrement", la projection du film "Demain" et la conférence de Pierre Rabhi auront fait de cet évènement une bien belle graine pour l'avenir !

Le CMJ agit en faveur de la nature

"Nous devons agir aujourd'hui pour notre belle planète afin que les générations futures puissent en profiter demain". En s'appuyant sur sa devise, le conseil municipal des jeunes de notre commune souhaite éveiller les consciences de leurs petits camarades sur le respect de l'environnement. Nommé "ambassadeurs du développement durable" parmi les CMJ de l'intercommunalité (MPM), les jeunes Borméens ont mené des actions de terrain visant à sensibiliser les jeunes au respect de la planète :

- Organisation de la projection du film "Demain" suivi d'un débat avec les membres locaux du mouvement Colibris qui a rassemblé plus de 200 participants.
- Lors de Mimosalia, création et animation de trois ateliers autour du thème de l'environnement : fabrication de produits ménagers écologiques, création de petites bandes dessinées intégrant des messages sur le respect des lieux de vie de leur commune et réalisation de plantations dans des matériaux recyclés. À cette occasion, les jeunes Borméens ont convié leurs homologues des CMJ de l'intercommunalité.
- L'an dernier, les jeunes élus ont remporté le 1er prix du challenge national de la fédération française de cardiologie lors du dispositif «Parcours du cœur » - un projet visant à sensibiliser les jeunes aux bonnes pratiques concernant la prévention des maladies cardiovasculaires. Forts de ce succès, les jeunes élus défendront leur capacité à concrétiser des projets devant le jury de la Fol 83 (fédération d'associations et mouvements d'éducation populaire) lors du dispositif "Ose tes idées". Ils souhaitent obtenir une éventuelle aide financière et logistique pour l'organisation des "ateliers de l'environnement du CMJ" qu'ils animeront le 20 avril 2018 au collège. Afin d'étoffer leur projet, les jeunes conseillers recherchent des partenaires (associatifs, enseignants…) susceptibles d'enrichir leur intervention. L'appel est lancé !

Les ados s'engagent avec un pass'citoyen

Sept adolescents retenus pour leurs motivations ont signé un Pass'engagement citoyen avec la commune pour une année. Emballage des cadeaux du Père Noël aux élèves, distribution d'affiches évènementielles, mise sous pli des cartes de voeux,... les missions d'intérêt général qui leur sont confiées leur permettront de cumuler des points qui seront ensuite convertis en euros pour financer un projet personnel. Permis de conduire, BAFA,… à raison de missions qui cumuleront un total de 70 heures, c'est une somme de 500 euros qui sera versée au prestataire de leur choix, sous forme de mandat administratif, pour réaliser leur objectif.

Deux jeunes Borméens construisent leur avenir

Avec l'association Tremplin, deux contrats d'insertion vont donner un nouvel élan aux projets professionnels de deux jeunes Borméens. Cet engagement aidé par l'état, le département, la commune de Bormes les Mimosas et supervisé par la Fondation du Patrimoine, vise à faciliter l'insertion par l'activité économique. Pendant six mois, selon un rythme comprenant des heures de chantier et des heures d'accompagnement professionnel, Stéphane Hamreras et Dylan Gate travaillent à la rénovation d'une partie du chemin de la Calade au pied de la chapelle de Notre Dame de Constance.

Zoom sur

CES SERVICES À VOTRE SERVICE

La ville de Bormes les Mimosas est l'un des plus gros employeurs de la commune. Répartis dans 21 services, avec plusieurs dizaines de métiers différents, ces hommes et ces femmes ont un point commun : leur engagement au service du public. Nous vous proposons de découvrir leurs compétences au fil des numéros de Bormes le Mag.

LA PRÉVENTION

Samuel Legigan, Chargé de Mission

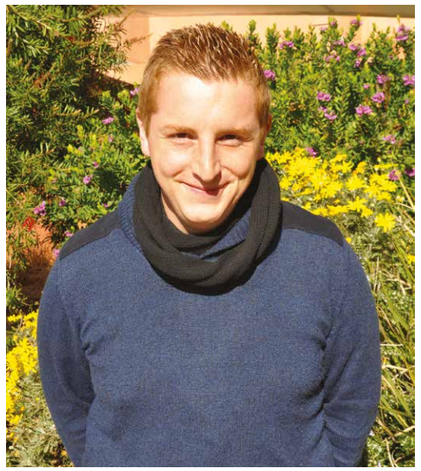

La valeur n'attend point le nombre des années ! Ne vous fiez pas à son jeune âge, 23 ans seulement, car Samuel Legigan possède un bagage et une expérience impressionnants.
Après les incendies de juillet dernier où il est intervenu dans le cadre de la protection civile, c'est tout naturellement qu'une collaboration avec la ville de Bormes les Mimosas s'est mise en place.
Recruté pour une mission de six mois par la municipalité, Samuel a en charge la mise à jour du PCS (plan communal de sauvegarde), l'élaboration des nouvelles procédures d'urgence (notamment pour les festivités comme, par exemple pour la conférence de Pierre Rabhi lors de Mimosalia dernier), mais également le suivi et l'amélioration du traitement de l'alerte (météo, feu de forêt...).

Quel est votre parcours ?

Après des études de gestion des entreprises et des administrations, j'ai effectué une licence protection civile et sécurité des populations spécialisée dans les risques naturels et technologiques mais aussi dans la gestion de crise. Durant ce cursus, j'ai pu m'orienter vers le système de gestion des attentats et me spécialiser dans les plans communaux de sauvegarde. J'ai effectué un stage en préfecture durant lequel j'ai eu la responsabilité d'assurer le suivi des 153 communes du Var pour la réalisation, ou non, des PCS, la lecture et les modifications à apporter pour avoir des modèles efficients sur l'ensemble du département.

Vous avez également un engagement citoyen ?

Effectivement, après mon cursus, je me suis engagé auprès de la protection civile du Var où j'ai pu prendre le pôle opérationnel et assurer la gestion des interventions courantes (les postes de secours) et des évènements plus graves, comme l'incendie de cet été à Bormes les Mimosas.

Au sujet de la gestion de l'incendie à Bormes, celle ci a été saluée de manière unanime, pourquoi la municipalité a souhaité faire appel à vous ?

Evacuer 12 000 personnes comme l'a fait la ville de Bormes les Mimosas est un véritable défi. Tout a bien fonctionné et c'est tout à l'honneur de la municipalité de vouloir encore améliorer ses procédures. Nous allons pouvoir travailler davantage sur la prise en charge des sinistrés, la communication interne entre le PC communal et celui des sapeurs-pompiers, la prise en charge tripartite entre les forces de l'ordre, la sécurité civile et le domaine municipal.

Quel va être votre domaine de compétences durant cette mission ?

Je mets à jour le PCS, l'étude des risques était bonne, nous allons rajouter les risques climatiques et recenser toutes les ressources utiles : les campings qui sont des sites à risques, les lieux d'hébergement, les lieux d'activités, les associations agrées...
Je travaille également sur l'aspect sécurité des manifestations et l'activation du PCS lors de grands rendez-vous comme le Corso à venir.

Nouveau

Un Pôle Prévention Santé et Sécurité au Travail

Anne Depauw, assistante de santé au travail de l'AIST, Jean-Marie Chabine et Philippe Foulquier du Pôle Prévention aux côtés d'Anne Martin, directrice de la structure multi-accueil lors du diagnostic.

Avec environ 220 agents, titulaires et contractuels, la ville de Bormes les Mimosas a à coeur d'assurer la sécurité de ceux qui, au quotidien, mènent à bien leur mission au service de tous.
"*Les agents des collectivités territoriales ont leur propre statut, toutefois l'article 108-1 modifié de la loi du 26 janvier 1984 relative au statut de la fonction publique territoriale rend applicable la partie IV du code du travail relative aux règles en matière d'hygiène et de sécurité*, explique Laëtitia Couturier, directrice des ressources humaines. *L'employeur a ainsi, pour obligation, de tout mettre en œuvre pour préserver la santé et l'intégrité physique des agents. Il y a une véritable obligation de résultats, c'est un enjeu que la municipalité prend très au sérieux*".
Pour mener à bien cet objectif, un "Pôle prévention, santé et sécurité au travail" a vu le jour depuis quelques mois au sein de la mairie. Composé de deux agents, Jean-Marie Chabine et Philippe Foulquier, cette nouvelle structure interne placée sous la responsabilité du service des Ressources Humaines, a pour objectif de prévenir les risques et dangers inhérents aux différents métiers exercés au sein de la collectivité.
Jean-Marie, conseiller en prévention, hygiène et sécurité est l'homme du terrain. "*Je me déplace sur les sites, j'analyse les risques professionnels, j'ai un rôle d'observateur et je fais ensuite des propositions et des prescriptions. J'interviens également en cas d'accident, pour faire une enquête et un rapport avec des préconisations. L'accident n'est pas une fatalité et aurait pu être, la majeure partie du temps, évité avec des pratiques adaptées*".
La prévention, c'est ainsi le maître mot des deux hommes.
"*Mon rôle au sein du Pôle prévention est de mettre en place le plan d'action qui découle de ce que Jean-Marie observe sur le terrain,* complète Philippe. *En fonction des besoins constatés, je vais ainsi pouvoir mettre en oeuvre un plan de formation. Notre première grosse action est ainsi de former l'ensemble du personnel communal, au PSC1*. Avec le CNFPT**, nous travaillons également sur un plan intercommunal regroupant MPM et le Golfe de St-Tropez pour enrichir notre offre de formations en intra (local).*"

Donner du sens à la prévention

Utilisation de produits phytosanitaires ou d'entretien, travail en hauteur, travaux de voirie, postures blessantes à force de porter des enfants... autant de sujets que le Pôle prévention se doit d'aborder pour professionnaliser les pratiques. "*Notre objectif est de sensibiliser les agents aux bonnes pratiques. C'est parfois difficile de changer les habitudes, ils ont l'impression de perdre du temps pourtant il en va de leur santé. À 20 ans, se baisser toute la journée pour soulever des enfants cela peut sembler anodin, pourtant, quelques années plus tard les conséquences sont bien là et les risques d'accidents aussi.*"
Port des équipements obligatoires, utilisation correcte des matériaux, gestes et postures adaptés... autant de conseils précieux et avisés que Jean-Marie et Philippe veillent à transmettre à leurs collègues. "*L'une des missions essentielle de ce Pôle est de donner du sens à la prévention,* ajoute Laëtitia. *Si nous demandons aux agents de porter leurs gants, de veiller à la bonne utilisation des produits, de s'accroupir plutôt que se baisser... Ils doivent comprendre pour quelles raisons, quels sont les enjeux derrière ces préconisations pour leur sécurité et leur santé.*"

Une collaboration étroite avec l'AIST

L'une des missions du Pôle est également de faire le lien avec tous les acteurs de la prévention. "*Nous travaillons en étroite collaboration avec l'AIST*** qui intervient sur site pour dresser un état des lieux qui traite aussi bien du personnel, que des risques, des postes de travail... Ce n'est pas une évaluation mais un diagnostic qui établit des critères de dangerosité et nous indique sur quoi notre attention doit porter.*" Après les services techniques et la structure multi-accueil, ce seront prochainement les restaurants scolaires qui recevront la visite de l'AIST et du Pôle prévention.
"*Nous intervenons également sur les aménagements de poste*, complètent Jean-Marie et Philippe. *Lorsqu'un agent a eu un problème de santé et suivant les prescriptions de l'AIST, nous allons chercher comment aménager son poste, lui proposer peut être des outils adaptés et trouver des financements pour lui permettre un retour à l'emploi dans de bonnes conditions*".

"*Ce Pôle prévention est encore à ses prémices et nous sommes dans une phase de recensement, de diagnostic conclut Laëtitia Couturier. Mais c'est un atout pour la municipalité pour qui, veiller à la santé de ces agents et leur permettre de mener à bien leur mission de service public au quotidien est vraiment un enjeu essentiel !*"

**PSC1 - Certificat prévention et secours civiques de niveau 1*
***CNFPT - Centre national de la fonction publique territoriale*
****AIST - Association interprofessionnelle de santé au travail (médecine du travail)*

ILS FONT VIVRE BORMES

IRVIN LOCTEAU, UNE PASSION AMBRÉE ET SAVOUREUSE

Installé depuis moins d'une année dans la plaine, Irvin Locteau, jeune brasseur de 37 ans, est en train de se faire un nom au cœur de la région. Dans son local où il travaille seul, il s'active autour de ses cuves pour assurer la prochaine distribution locale de sa production. Passionné, quand son activité lui octroie quelques instants, il peut passer des heures à expliquer son métier aux arômes de fleurs de houblon et de céréales maltées.

Un apprentissage au goût de terroir

Arrivé de la Rochelle à 10 ans avec ses parents dans notre bassin de vie, le jeune Irvin devient brasseur amateur auprès de son beau-père qui l'initie et lui transmet sa passion. Après avoir travaillé un temps dans un Bouchon, un restaurant typique Lyonnais, il décide de concrétiser le projet d'avenir qui mûrissait doucement dans son esprit. Sa voie est alors tracée, il sera brasseur !

Un attachement au pays

"*Quand le Bouchon a été vendu par le propriétaire, je me suis dit que c'était le bon moment pour revenir ici chez moi pour vivre de ma passion. Cette expérience culinaire dans la restauration m'a renforcée dans mes choix. Cela m'a appris l'importance de la sélection des bons produits et m'a transmis le goût du terroir.* "

Arrive alors le temps de la réflexion pour s'organiser. Le jeune trentenaire ouvre les tiroirs, sort son projet de brasserie artisanale qui était prêt et ne demandait qu'à se concrétiser. Etudes de marché, enquête de terrain, demandes de devis, … il se déplace jusqu'à Nancy pour rencontrer des brasseurs professionnels sur des salons spécialisés. Son agenda s'organise autour des visites de brasseries pour découvrir ce qui se fait. "*J'ai pris le temps de voir ce qui se faisait, reproduire ce que j'estimais positif et éviter le négatif. Avant toute chose, j'ai privilégié le choix de la matière première et de l'installation. Tout en découle.*"

Une activité chronophage

Pour le jeune brasseur, les journées sont longues et s'articulent méticuleusement autour des principaux ingrédients, le malt d'orge, le seigle, l'eau du canal de Provence, le houblon et les levures.

"*Ici, j'ai l'embarras du choix pour développer d'autres saveurs. Comme le vin, la bière est un produit noble qui vient du Sud. En tant que brasseur artisanal, je souhaite le valoriser et le travailler dans les règles de l'art, comme ce qui se fait dans les régions brassicoles.*" J'ai fait le choix de concocter trois recettes simples et équilibrées avec les matières principales : Une bière blonde et légère, idéale pour les instants en terrasse, faible en amertume et en alcool, un peu comme une bière blanche issue du blé. Une bière ambrée avec un peu plus de caractère, comme les bières belges, mais allégée et désaltérante par rapport à notre climat méditerranéen aux températures clémentes de 9 mois !… Et pour la dernière, une bière triple fermentation, plus complexe, qui respecte les règles appliquées dans le Nord et qui dégage beaucoup de parfums".

Des projets de bière aux parfums locaux

Dans ses prochaines recettes, Irvin Locteau envisage d'incorporer des herbes aromatiques ou des fruits de la région. Kakis, nèfles, arbouses, plantes aromatiques… Les essais sont faits et concluants.

"*Pour concevoir ma bière de printemps, je vais mettre en place un partenariat avec Rémi Boulet, l'apiculteur de Bormes. Ce sera une bière blonde aux parfums de miel de lavande !* "

Après six mois de travaux, la brasserie la Maure a ouvert en juin 2017 pour fournir les professionnels de la région entre Hyères les Palmiers et Gassin tout en développant la vente sur place. "*J'ai commencé à participer aux animations organisées par la ville pendant le marché de Noël et lors du déplacement du RCT au stade de Bormes*".

Brasseur, un travail de patience

"*Etape de brassage, fermentation,… ce sont les levures, produits naturels vivants, qui vont agir dans le fermenteur. Ensuite, je fais une troisième fermentation en chambre chaude. La bière, qui est alors alcoolisée mais plate, doit refermenter en bouteille. Les levures vont éjecter du CO^2 qui ne pourra s'échapper. Cela va saturer la bière et créer la mousse au moment de servir. Ce processus artisanal demande de la patience*". Pour créer une bière blonde, qui est la moins complexe, il faudra au minimum quatre semaines. Pour la bière triple fermentation, huit semaines sont nécessaires avant la dégustation.

Irvin Locteau pose un regard attentionné sur son échantillon de bière à la robe dorée. La journée a débuté tôt avec l'étape de brassage. Préparer l'eau chaude, empâter pour faire macérer le grain, extraire les sucres qui seront transformés en alcool et donneront les caractéristiques à la bière, filtrer puis porter à ébullition, ajouter le houblon pour fixer le niveau d'amertume, faire refroidir et ensemencer avec les levures dans le fermenteur… la journée s'écoule au rythme d'une recette. Ensuite, reste à suivre, au fil des jours, les étapes de fermentation, de décantation et de sucrage pour enfin mettre en bouteille et laisser travailler les levures.

Dans le local, un roulement s'organise entre la production et la livraison. De 6 000 à 8 000 bouteilles sont produites chaque mois pour alimenter le circuit local et préparer les stocks de la prochaine haute saison.

> **Je vais créer ma bière de saison. Je suis vraiment heureux car ce sera ma première recette avec un produit de chez nous.**
>
> **— Irvin Locteau,**
> BRASSERIE LA MAURE

PAROLES D'ÉLUS

Conformément à l'article L.2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les conseillers municipaux minoritaires disposent d'un espace de parole dans chaque numéro du journal municipal. Les textes sont reproduits textuellement.

Toujours avec Bormes 2000 - Nicole Pestre, Rania Mekerri, Joël Benoit

Bonne et heureuse année à toutes et tous ! Bonne année à notre belle et chère commune !
Nous avons quitté sans regret 2017 et son cortège d'incendies, vive 2018 plein de promesses!
Lors de ses vœux Monsieur le Maire nous a promis de réaliser tout son programme sans
augmenter les impôts jusqu'au terme de son mandat. Bel engagement certes mais, à y regarder de
plus près est-ce un réel exploit? Lors du dernier budget la majorité a voté une ligne d'emprunt de 1.8
millions d'euros. Le recours à l'emprunt évite d'augmenter tout de suite les impôts mais accroît la
dette laissant aux suivants le soin d'y faire face.
La communauté de commune MPM a acquis cette année des compétences nouvelles.
En matière de prévention des inondations la compétence GEMAPI s'ajoute à toutes les autres.
La communauté de commune a créé, pour faire face à ces compétences nouvelles, une taxe foncière
au taux de 2%. S'y ajoutera cette année la taxe GEMAPI. Autant de charges en moins pour les
communes. Nous serions donc en droit d'attendre une baisse parallèle des taux fonciers
communaux!
Ce n'est donc pas encore cette année que nos taxes foncières se stabiliseront, indexation
annuelle des valeurs locatives et taxe GEMAPI accroîtront encore nos charges.
Espérons que l'intercommunalité prouvera un jour qu'elle nous fait faire des économies et
permettra enfin de réduire nos impôts locaux.

Claude Faedda

Une nouvelle année est toujours propice à des voeux et souhaits pas toujours exaucés, tant au niveau familial que communal.
Toutefois je vous adresse les miens, les plus sincères, afin de pouvoir traverser l'année 2018 dans de meilleures conditions que l'an passé.
Espérons que les malheurs éprouvés ne restent pas vains et puissent servir à modifier les habitudes et aménagements encore inappropriés.

Jacques Blanco

M. Blanco n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro.

RÉPONSE

De François Arizzi, maire de Bormes les Mimosas

Vous avez mal compris, ce n'est pas grave, je vais répéter.
Deux millions d'euros de dotations en moins par an, un programme en cours de réalisation, le tout sans augmenter les impôts. Oui, Bormes est bien gérée.
Par contre, la minorité semble avoir la mémoire très courte. L'an dernier, au mois de juin sur son édito du magazine, elle regrettait déjà que l'on inscrive au budget de la commune un emprunt de 1.8 million d'euros. J'avais pris la peine de leur expliquer que cet emprunt était ce que l'on appelle un emprunt d'équilibre, qu'il était virtuel et uniquement un jeu d'écriture comptable. Pour de plus amples explications je vous renvoie au mag n°10 de juin 2017.
Lors du conseil municipal, du 20 décembre dernier, je faisais remarquer à Monsieur Benoit que comme prévu, les 1.8 millions d'euros n'avaient pas été empruntés et, pour le budget 2018, nous allions refaire cette opération virtuelle. Sur le moment, il en a convenu, mais dans les lignes qui précèdent, bis répétita, il nous ressort la même grosse ficelle. Décidemment, mauvaise foi quand tu nous tiens !
C'est surtout le signe que la minorité a bien des difficultés pour trouver quelque chose de crédible à nous reprocher !
Pour ce qui concerne la taxe Gemapi, ce ne sont pas des charges en moins pour les communes, ce sont des travaux supplémentaires contre les inondations. Sans cette taxe, ils ne seraient pas réalisés avant très longtemps.

ÉVÈNEMENT

Le village se prépare pour accueillir le 80ème corso fleuri de Bormes les Mimosas ! Alors que le compte à rebours est lancé depuis plusieurs semaines avec la construction des carcasses, les associations et les bénévoles s'activent pour faire de ce grand rendez-vous l'un des plus beaux moments festifs de la commune.
La veille du grand jour, autour de Jocelyne Aubriot, présidente de l'association du Corso, les petites mains vont s'activer pour que la parade des 16 chars fleuris décorés de fleurs fraîches soit un moment inoubliable. A cette occasion, les nombreux visiteurs attendus auront la joie de découvrir Axelle Bricout, Miss Bormes 2018, qui fera a cette occasion sa première représentation officielle dans le plus beau des écrins fleuris !

Nelly nous a quittés

C'est avec une grande tristesse que les élus et le personnel de la ville ont appris le décès de Nelly Gasq.
Depuis 17 ans, c'est avec sourire et professionnalisme que Nelly, ATSEM à l'école Françoise Hémeric, accueillait chaque matin les petits borméens et leur famille. A ses enfants, Maëlys et Jérémy, à ses proches, à ses amis et collègues, le maire, le conseil municipal et l'ensemble des agents de la ville présentent leurs plus sincères condoléances.

CARNET DE DEUIL

Ils nous ont quitté

28 septembre 2017	Taillé Roger
03 octobre 2017	Flasse Hilda
03 octobre 2017	Creteur Geneviève née Clopin
19 octobre 2017	Cuissard Josette née Bruno
25 octobre 2017	Cordier Claude
27 octobre 2017	Maria Annick née Dauphin
08 novembre 2017	Vinotto Simone née Fino
09 novembre 2017	Poret Annette née Caruel
25 novembre 2017	Touchet Pierrette née Estellon
28 novembre 2017	Lolo André
29 novembre 2017	Simon Ridao Liberto
03 décembre 2017	Massaferro Eliane née Berre
05 décembre 2017	Baudoin Bernard
11 décembre 2017	Choin Bernadette née Pilette
12 décembre 2017	Belchatowski Jacques

La ville présente ses plus sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches

CARNET DE NAISSANCE

Ils sont nés

11 septembre 2017	Zepponi Giovani
30 septembre 2017	Coussy Léane
30 septembre 2017	Stamate Amalia
21 octobre 2017	Soret Redoutey Tim
30 octobre 2017	Gaudois Nina
8 novembre 2017	Chinelli Louise
15 novembre 2017	Mercier Castille
20 novembre 2017	Dayre Marcia
29 décembre 2017	Fionda Selena

La commune souhaite la bienvenue à ces nouveaux petits Borméens et ses plus sincères félicitations aux jeunes parents

CARNET DE MARIAGE

Ils se sont dit «oui»

30 septembre 2017	Poret Catherine et Toffoli Livio
30 septembre 2017	Férard Thérèse et Leflo Philippe
28 octobre 2017	Naïmi Laetitia et Joubin Stéphane

La municipalité présente tous ses vœux de bonheur aux jeunes mariés et aux familles ainsi réunies

Les premiers mariés de l'année dans un nouveau décor

Christiane Darnault, première adjointe et Daniel Monier, adjoint aux associations se sont réjouis d'accueillir Lirone Bazbaz et Edouarda Diaz Lerina, pour célébrer leur union. Un heureux événement qui s'est déroulé sous deux symboliques fortes puisque les futurs époux ont été les premiers mariés de l'année 2018, mais aussi le premier couple à franchir le seuil de la salle des mariages flamblant neuve. C'est dans un nouveau décor résolument lumineux que les futurs époux se sont dit « oui » sous de chaleureux applaudissements et devant un splendide bouquet de mimosa.
La municipalité transmet tous ses vœux de bonheur aux jeunes époux !

80e corso *Fleuri*

BORMES LES MIMOSAS

DIMANCHE 25 FÉVRIER 2018

CORSO-FLEURI-BORMES.COM
33 (0)4 94 01 38 38

Ville de Bormes les Mimosas
Var Le Département
Région PACA
France bleu provence